

RAPPORT DU SECRETAIRE EXECUTIF SUR LES ACTIVITES DU

SECRETARIAT de NOVEMBRE 1957 à OCTOBRE 1958

Cette année a été active pour le Secrétariat. Des projets anciens ont été menés à bien, et de nouveaux projets ont été entrepris et sont en voie de réalisation.

NOUVEAU SIEGE.

Nous avons déjà eu le plaisir d'accueillir le Comité Directeur et quelques-uns de nos membres dans nos nouveaux locaux. Les bureaux de la F.I.A.F. se composent de 3 pièces : une pour le secrétaire, une pour le Secrétaire Exécutif et une petite salle de réception à la disposition des Membres, avec une ligne téléphonique directe. Nous sommes tout à fait satisfaits par nos nouveaux bureaux où nous sommes assurés d'un isolement et d'une tranquillité totale.

Bien que, comme on pouvait s'y attendre, le déménagement ait désorganisé à un certain point le travail du bureau, nous en avons profité pour commencer un "nettoyage général" et une réorganisation de tous nos documents et matériel. Des papiers qui s'étaient entassés depuis les débuts de l'organisation ont été triés et classés. Les dossiers des Congrès et des Comités Directeurs ont été mis en ordre, et des classeurs neufs, uniformes, un pour chaque membre, et pour tous les aspects particuliers de notre travail ont été mis à jour et sont facilement accessibles.

PROCES-VERBAUX ET RESUMES DES CONGRES D'ANTIBES ET DE PRAGUE.

Les sténotypistes qui assuraient la prise du procès-verbal du Congrès d'Antibes, et qui espéraient pouvoir nous faire parvenir les documents dactylographiés au début de Décembre, se sont trouvés devant un travail beaucoup plus important qu'ils ne croyaient. C'est pourquoi le matériel ne nous parvint qu'à la fin du mois. Il faut noter qu'ils ont réalisé un travail excellent et consciencieux, en 5 volumes reliés et indexés, consacrés un au procès-verbal du Comité Directeur, deux aux séances de l'Assemblée Générale et du Congrès, avec deux annexes continuant les rapports. Deux exemplaires de ces documents furent préparés et sont à la disposition des membres.

Une copie en a été envoyée immédiatement au Secrétaire Général, Mr Buache, afin qu'il prépare un résumé comprenant les décisions, Résolutions et Recommandations du Congrès. Le texte de Mr le Secrétaire Général vous a été envoyé aussitôt qu'il est parvenu au Secrétariat Exécutif. Le délai écoulé entre le Congrès et l'achèvement de ce résumé, ayant été jugé trop long, il a été décidé au Comité Directeur de Mars 1958, que pour les Congrès à venir, un Comité des Résolutions serait élu, chargé de la rédaction des décisions et résolutions. Celles-ci seraient alors présentées par écrit à l'Assemblée Générale. Pas plus de six semaines après la fin du Congrès, un résumé des délibérations et les textes des décisions et résolutions doit être préparé par le Secrétaire Général sortant, avec l'aide du nouveau Secrétaire Général élu, et envoyé au membres.

En ce qui concerne le procès-verbal du Congrès actuel, on essaie pour la première fois à une réunion de la F.I.A.F. le système d'enregistrement des séances sur magnétophone. Les enregistrements seront ensuite dactylographiés, corrigés, soumis à l'approbation du Comité Directeur, et seront la base d'un procès-verbal complet du Congrès .

PLAQUETTE PUBLICITAIRE DE LA F.I.A.F.

Nous espérons que nos membres seront satisfaits et trouveront utile la plaquette publicitaire illustrée de la F.I.A.F., marquant le 20 ème anniversaire de la fondation de notre organisation. En tout cas, le Secrétaire Général M. Buache, chargé du contrôle de l'impression, le Vice-Président M. Lindgren, et le Secrétariat Exécutif sont heureux de la voir achevée, lui ayant apporté tous leurs soins pendant plus d'une année. Les premières épreuves furent présentées aux membres assistant au Congrès d'Antibes, pour recevoir leurs suggestions et additions. Les épreuves corrigées furent soumises au Comité Directeur du mois de Mai, des lacunes et des incorrections importantes y furent notées, rendant nécessaire un second tirage. Par précaution supplémentaire, une copie en fut envoyée à tous les membres, pour suggestion et contrôle des textes concernant chaque Archive. Le second tirage fut ensuite entrepris, et les épreuves soumises une fois de plus à l'examen laborieux de Mr Lindgren et de notre bureau. Certains changements dans les adresses et les statuts des Membres furent apportés, et Mr Buache fut chargé de superviser l'édition finale, prête pour le Congrès.

Les Membres recevront chacun 5 copies gratuites. Les membres correspondants, correspondants et observateurs au Congrès, une copie. Des commandes de copies supplémentaires pourront être faites au Secrétariat Exécutif. Le prix en a été fixé à 250 francs.

FILMS ET DOUANE.

Le rapport "Films et Douane", approuvé par le Comité Directeur de Mai, ainsi qu'un exemple de la contre-marque Tchèque, un modèle de lettre annonçant l'expédition de films, furent préparés par notre bureau en français et en anglais et envoyés à tous nos membres le 18 juin. A part quelques membres en ayant accusé réception, nous n'avons reçu aucun commentaire, sauf une lettre de Mr Jacques Ledoux indiquant que les Archives Belges bénéficient d'un traitement particulièrement favorable de la part de leurs autorités douanières, les films étant dispensés de l'estampillage et de l'obligation de la contre-marque, et suggérant aux autres Archives d'essayer d'obtenir les mêmes privilèges. De plus, Mr Ledoux précise que l'apposition de la contre-marque F.I.A.F. aux films est un fardeau supplémentaire pour le personnel de son Archive déjà surchargé de travail, surtout quand la demande de prêt de films est faite au dernier moment, comme cela arrive souvent.

CHANGEMENTS STATUTAIRES ET PROJETS DE TRAVAIL.

Au cours de cette année, le Secrétariat Exécutif a réalisé les tâches requises, et préparé les traductions et copies du matériel pour les adjonctions statutaires concernant le REGLEMENT INTERIEUR, les REGLEMENTS D'ECHANGE, et pour les projets de CATALOGUE, INSTITUT, INSTITUT INTERNATIONAL D'ART ET D'HISTOIRE DU CINEMA, et les POOLS, questions qui seront abordées devant l'Assemblée par les membres responsables de leur formulation et de leur présentation.

BULLETIN D'INFORMATION.

Trois Bulletins d'Information ont été préparés au cours de l'année : Janvier, Juillet et Septembre. Celui de Janvier contenait des informations générales, plus les rapports du Australian Commonwealth National Library Film Division, ainsi que du Comité d'Archives de l'Institut Canadien du Film. Celui de Juillet comprenait les nouvelles générales sur les activités des membres, avec des rapports sur la réunion du B. I. R. H. C. à Vienne, les Expositions de Munich et Berlin, et le Festival de Cannes. Le Bulletin récent de Septembre présentait les rapports de Mr Prinnet de la Bibliothèque Nationale de Paris, du Pr Nicolas Lebedev, et du Dr Joseph Grégor.

Nous apprécierons vivement toutes suggestions pour l'amélioration du contenu de ce Bulletin. La formule du questionnaire commencée l'an dernier s'est prouvée tout à fait efficace pour obtenir des réponses de nos membres affairés. Cependant, des réponses à un questionnaire sont naturellement brèves, c'est pourquoi nous aimerions demander à nos Membres d'essayer de trouver de temps en temps, un moment pour écrire un article, même bref, ou quelques

lignes supplémentaires sur l'un ou l'autre aspect de son travail, sur des manifestations cinématographiques ou d'Archives dans leur pays, ou, par exemple, sur la découverte ou l'obtention d'un certain trésor contenu dans leurs archives, ou sur l'un des multiples sujets d'intérêt pour nos lecteurs.

FINANCES.

Tous nos membres ont reçu en Février, les comptes mensuels de Janvier, Février, Mars, avec le bilan de l'année 1957. Les comptes mensuels pour Janvier, Février, Mars 1958, ainsi que ceux de Mai, Juin, Juillet ont été également envoyés à la fin de chaque trimestre.

Dans le dossier marqué "Finances" préparé pour chaque Archive membre, et que vous trouverez avec les documents préparés pour le Congrès, vous trouverez les pièces suivantes :

1. Les comptes mensuels pour Juillet, Août, Septembre 1958.
2. L'état comparatif des recettes prévues et des recettes effectives, l'état comparatif des dépenses prévues au budget et des dépenses effectives pour l'année 1957.
- Cet état comparatif a été demandé par décision du Congrès d'Antibes. Le bilan de l'année 1957 est comparé aux prévisions budgétaires pour une période similaire - non pas l'année 1957 complète - mais des 12 mois écoulés d'Octobre 1956 à Septembre 1957, le budget à cette époque étant calculé de Congrès à Congrès, et non pas d'année à année, comme il a été établi pour 1958.
3. L'état comparatif des recettes prévues pour 1958 et des recettes effectives pour les 9 premiers mois de l'année, l'état comparatif des dépenses prévues pour 1958, et des dépenses effectives au cours des 9 premiers mois de l'année.
4. L'état des cotisations de la F.I.A.F. au 1er Octobre 1958.

Les livres et documents justifiant les recettes et dépenses pour les 3 derniers mois de 1957, et les 9 premiers mois de 1958, ont été mis à la disposition des Commissaires aux Comptes.

Comme nos membres s'en souviendront, en raison de l'instabilité du franc français, l'Assemblée Générale du Congrès d'Antibes a résolu que les cotisations annuelles des membres de la F.I.A.F. seraient fixées, à partir de 1958, en francs suisses. Le montant en serait basé sur l'équivalent francs suisses de 120.000 francs français, au taux d'échange en vigueur au 2 janvier 1957. A cette époque le franc suisse valait 80, 32 francs français.

120.000 francs français valaient donc I.494, 03 francs suisses. Pour simplifier les comptes la somme fut arrondie à I.500 francs. Pour les membres préférant payer leur cotisation en francs français, l'équivalent en 1958 était approximativement I45.000 francs. La majorité des membres ont rempli les nouvelles conditions, et dans les quelques cas où il y eut confusion, des rectifications furent faites.

DEMANDES DES MEMBRES.

Le Bureau a reçu plusieurs demandes de Mr Bo Wingard du Norsk Filminstitut, pour obtenir son aide dans l'établissement et l'édification d'une Archive cinématographique efficace dans son pays. Le Comité Directeur des 26-28 Mai 1958 nous a prié de faire savoir à Mr Wingard qu'il appréciait son travail et ses réalisations, et qu'il désirait répondre affirmativement à sa demande d'aide. Les archives membres seraient priées d'envoyer des programmes de films au Norsk Filminstitut. Cette demande était incluse dans notre lettre circulaire du 18 Juin, donnant la liste des décisions de la réunion du Comité Directeur de Mai devant être communiquées aux membres.

A la suite d'une demande de Mr Roland, les membres étaient priés d'apporter leur aide en fournissant les éléments nécessaires pour le festival organisé sous le titre "Cinquante Ans de Cinéma Argentin", et pour une exposition intitulée "Hommage à la F.I.A.F." Cette demande également fut communiquée aux membres dans notre lettre circulaire du 18 Juin.

Le Secrétaire Général, Mr Freddy Buache, nous a fait parvenir les communications reçues de la Cinémathèque d'Egypte, la première, envoyée le 24 juillet, contenait les actes constitutifs de l'organisation avec la liste des films possédés par l'Archive, la seconde communication, datée du 4 Septembre, faisait état d'un incendie qui a ravagé les trois quarts de leurs films, et une part considérable de leurs documents. Leur lettre continuait comme suit :

"... Cet incendie n'était pas directement causé par notre "Archive, mais s'est déclaré dans les bureaux de la Direction de la Culture Cinématographique pendant des vacances. Ce malheur est d'autant plus grave que nous avions projeté pour le mois d'Octobre une série de projections des films de notre collection, intitulée "Les grands Evénements dans l'Histoire du Cinéma Egyptien".

"... Cet incendie a détruit toutes nos collections de publications et revues, spécialement les Bulletins de la "F.I.A.F. C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir nous envoyer des exemplaires de toutes les publications de la F.I.A.F., et de demander aux membres de la F.I.A.F. de nous faire parvenir le plus possible de publications "anciennes".

Pour terminer, la lettre exprimait la ferme décision de l'Archive de continuer les projections prévues en 1958 et 1959.

Le Secrétaire Général Mr Buache répondit aux Archives Egyptiennes en leur exprimant sa sympathie, et leur assurant l'aide la plus grande possible des membres de la F.I.A.F.

NOUVEAUX MEMBRES.

LES ARCHIVES DU FILM FINLANDAISES.

Les Archives du Film Finlandaises ont reçu la qualification de Membre Correspondant au Congrès d'Antibes, en attendant de recevoir la liste des films de leur Archive. Ce document est parvenu à notre Siège, et toutes les conditions étant ainsi remplies, le Comité Directeur de Mars a ratifié leur nomination.

LES ARCHIVES DU FILM IRANIENNES.

Mr Farouk Gaffary, au nom du Comité Directeur des Archives Iraniennes a présenté au Président, Mr Toeplitz, une demande de réintégration de l'ancien Institut Persan du Film, actuel Centre du Film et du Spectacle, comme membre effectif de la F.I.A.F. Comme on s'en souvient, l'Institut avait été suspendu, avec son propre accord, en 1956. En raison de nouvelles possibilités de fonctionnement, la réintégration est demandée par Mr Gaffary, avec l'espoir que lui serait accordée l'exonération de la cotisation 1958, en raison de certaines restrictions financières subies cette année.

Le Comité Directeur de Mars a réintégré cette Archive en qualité de Membre Effectif, sans obligation de payer la cotisation 1958.

FILMOTECA BRASILEIRA.

Ayant pris en considération les difficultés matérielles et financières de la Filmoteca Brasileira, dues à l'incendie, le Comité Directeur de Mars a exonéré cette Archive du paiement des cotisations 1957 et 1958.

LE COMITE D'ARCHIVES DE L'INSTITUT CANADIEN DU FILM.

Le Comité Directeur de Mars a nommé Membre Correspondant le Comité d'Archives de l'Institut Canadien du Film. Grâce aux informations apportées par Mr Lindgren, nous avons été dirigés sur Mr Ch. Topshee, Directeur Exécutif de l'Institut Canadien du Film d'Ottawa, organisation parente du Comité d'Archives. Par une lettre du 3 Septembre, Mr Topshee a répondu à notre invitation au Congrès de 1958, et à la suggestion que l'obtention de films par son organisation serait facilitée par son

adhésion à la F.I.A.F., en nous faisant savoir qu'il appréciait la possibilité de demander son admission, et qu'il nous enverrait sous peu la demande officielle, avec les informations nécessaires concernant son organisation. Cependant, dans une lettre ultérieure, Mr Topshee nous informe que depuis sa lettre du 3 Septembre, un certain nombre de circonstances ont rendu impossible la préparation de la documentation nécessaire pour la demande d'adhésion de l'organisation en qualité de Membre Provisoire de la F.I.A.F. Il n'y a pas d'organisme officiel pour les Archives Cinématographiques au Canada, et tout ce qui a été réalisé jusqu'à ce jour, l'était sur une base volontaire par des personnes intéressées. Mr Topshee ajoute que la documentation nécessaire sera préparée aussi rapidement que possible, et que pendant ce temps, il a prié Mr Lindgren de le représenter au Congrès.

ALBANIE.

En réponse à la lettre d'invitation au Congrès de Prague, l'Entreprise d'Etat Cinématographique Albanaise, dans une lettre signée par son Directeur, Mr Lazar Lipivani, nous fait savoir que bien que leur Cinématographie soit jeune, ses perspectives de développement s'avèrent importantes, et qu'ils sont actuellement entrain de constituer une Archive du Film, et que leur présence est assurée au Congrès.

CINEMATHEQUE DU MAROC.

Le Comité Directeur de Mai a demandé que la Cinémathèque du Maroc soit instamment priée d'envoyer un représentant à notre Congrès, leur faisant savoir que cela faciliterait grandement les relations entre cette Archive et les Membres de la F.I.A.F. Une lettre fut envoyée à cet effet, Nous avons été heureux de recevoir une réponse du délégué du Directeur du Centre de la Cinématographie Marocaine, Mr I. Bendahou, qui nous apprend que l'Archive sera représentée au Congrès.

COMMONWEALTH NATIONAL LIBRARY FILM DIVISION D'AUSTRALIE.

Selon la suggestion du Comité Directeur de Mai, le Commonwealth National Library fut informé que sa demande d'aide de la F.I.A.F., sous forme de prêt de films, serait beaucoup facilitée par son adhésion à la F.I.A.F. Mr Harold White, Directeur, en réponse à cette information et à l'invitation de Mr Langlois au Congrès de Prague, dans une lettre adressée au Président Mr Toeplitz, exprime ses remerciements et ceux de son Conseil d'administration pour l'intérêt continu de la F.I.A.F. pour le développement du Commonwealth National Library Film Division comme Archive Nationale. Mr White demande que sa lettre soit considérée comme une demande pour la qualité de Membre Provisoire, et termine en envoyant ses vœux pour le succès du Congrès. Notre Bureau a reçu les documents et informations requis pour compléter cette demande d'adhésion, et ceux-ci sont ici pour considération.

B. I. R. H. C.

Depuis le Congrès 1957 du B.I.R.H.C., tenu à Paris en Octobre, le Secrétariat Exécutif de la F.I.A.F., sous la direction du Secrétaire Exécutif et Administratif du B.I.R.H.C., Henri Langlois, a assuré le travail suivant le Congrès, le ronéotypage et l'envoi à toutes les personnes intéressées d'un fascicule contenant l'ordre du jour des réunions, les participants, les membres du Comité Directeur et du Bureau, ainsi que les Décisions Résolutions et Recommandations des réunions.

Notre Bureau a été également chargé d'enregistrer les fonds reçus à titre de cotisation du B.I.R.H.C., à ce jour 10.100 francs, sur lesquels 4.000 francs environ ont été dépensés pour frais de poste. Nous avons aussi été chargés de taper et d'envoyer les invitations pour les réunions du Bureau et du Comité Directeur du B.I.R.H.C. à Bruxelles, une cinquantaine de lettres en tout.

Mr Langlois a demandé que nous préparions un dossier de tous les documents, matériel, copies de lettres, réponses, concernant le B.I.R.H.C. pour le transmettre à Mme L. Eisner, l'un des Secrétaires Généraux du B.I.R.H.C. Ceci a été fait, et Mme Eisner est maintenant en possession de la documentation complète et de tout le matériel se rapportant au B.I.R.H.C.

CONGRES.

Les Membres ont été informés de la date et du lieu du Congrès 1958 dans une lettre circulaire du 18 Juin. Une communication ultérieure, répétant cette information et demandant la préparation de rapports sur les activités de l'année, fut envoyée le 10 Juillet. Les lettres d'invitation officielles furent préparées par le Vice-Président, Mr Henri Langlois, et envoyées par nos soins vers le milieu du mois d'Août. Les copies de ces lettres furent envoyées à Mr Svoboda, avec la liste des organisations et des personnes auxquelles elles s'adressaient. Cette liste comporte 38 lettres aux Membres Effectifs et Provisaires, 10 aux Membres Correspondants et Correspondants, 24 aux Observateurs, et 4 aux membres associés.

Note.

Au Chapitre des nouveaux membres, inclure :

NORVEGE.

Mr Bo Wingard, au nom du Norsk Filminstitut, a envoyé, le 16 Septembre, une demande officielle d'adhésion en qualité de membre effectif. Etaient jointes à cette demande les règles provisoires de l'Institut, et le rapport annuel de l'organisation de la mi-1957 à la mi-1958, les 2 documents présentés en français et en anglais.